



Défendre nos droits, changer la loi !

« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. »

SIMONE DE BEAUVOIR, ÉCRIVAINNE FRANÇAISE (1908 – 1984)



Jih0 (France)

EN DÉMOCRATIE, le peuple peut faire pression sur les pouvoirs publics afin de susciter la modification d'une règle de droit créant une situation qu'il estime inégalitaire.

Le droit évolue dans le temps, et l'exemple des droits des femmes en France est sur ce point particulièrement éclairant. En 1804, le Code Napoléon impose aux femmes le statut de « mineures » : considérées comme incapables de prendre des décisions les concernant, elles dépendent de leur père ou de leur mari. Jusqu'en 1944, elles ne pouvaient pas voter ! Les femmes doivent attendre 1965 pour obtenir le droit de travailler sans l'autorisation de leur mari.



Beaunez (France)



Kroll (Belgique)

Les inégalités entre les hommes et les femmes n'ont pas toutes été abolies. Aujourd'hui, les femmes touchent un salaire en moyenne 20% inférieur à celui des hommes, alors même qu'elles suivent plus d'études supérieures qu'eux. Les femmes occupent moins souvent des postes à responsabilité dans les entreprises, et sont moins représentées dans la vie politique et publique.

Les inégalités entre les femmes et les hommes existent dans tous les pays du monde. Elles sont beaucoup plus marquées dans certains pays.

Les personnes mineures, elles-mêmes, peuvent participer à la vie de la société et faire évoluer le droit en adhérant à une association, en prenant part aux activités de son établissement scolaire ou aux actions d'un parti politique ou d'un syndicat. Et bien sûr, dès 18 ans, on peut faire entendre sa voix en exerçant son droit de vote !



Plantu (France)

Cartooning for Peace et le Défenseur des droits

Le Défenseur des droits a souhaité donner au projet Educadroit l'objectif de sensibiliser les jeunes au Droit et à leurs droits. Ce projet a pour objet de favoriser l'apprentissage de la contradiction et de l'analyse critique dans le respect des principes démocratiques. Parce que l'élaboration des règles juridiques implique, dans un État démocratique, un échange public d'opinions et d'arguments entre des citoyens égaux, il est fondamental de développer l'aptitude des jeunes à une confrontation pacifique des points de vue et à l'expression de leurs avis et opinions.

Née en 2006 au siège de l'organisation des Nations Unies, l'association Cartooning for Peace est présidée par le dessinateur du journal Le Monde, Plantu et placée sous le haut patronage de l'ancien Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan. Aujourd'hui, Cartooning for Peace réunit à travers le monde 162 dessinateurs et dessinatrices de 55 pays.

Le Défenseur a travaillé à la réalisation du projet en partenariat avec Cartooning for Peace, réseau international de dessinateurs de presse qui combattent avec humour pour le respect des droits et des libertés dans le monde.

Par sa faculté à transcender les langues et les cultures, le dessin de presse apparaît comme un formidable outil pédagogique, capable de faire naître le dialogue interculturel et de nourrir le débat autour de notions fondamentales telles que la liberté de pensée, la liberté d'expression, la paix ou encore la tolérance.

Afin de favoriser la réflexion autour des valeurs humanistes auxquelles elle est profondément attachée, Cartooning for Peace promeut la multiplicité des points de vues à travers toutes ses missions. L'association utilise la valeur pédagogique du dessin de presse pour dénoncer les intolérances et sensibiliser, par le sourire, aux grands problèmes de société.

Dix kits pédagogiques ont été développés dans le cadre du projet Educadroit et se composent d'un panneau d'exposition et de livrets d'accompagnement à destination des professionnel-le-s de l'éducation. Ils abordent les thématiques suivantes :

- Le droit, c'est quoi ?
- Qui crée le droit ?
- Tous égaux devant la loi ?
- Qui protège le droit et les droits ?
- Les sanctions sont-elles les mêmes pour tous ?
- Moins de 18 ans, quels droits ?
- Est-ce que les droits s'appliquent tout le temps ?
- Le droit international et le droit européen, c'est quoi ?
- Les droits sont-ils les mêmes dans tous les pays ?
- Défendre nos droits, changer la loi !
- Monde numérique : quels droits ?



Livret 10

Défendre nos droits, changer la loi !



educadroit.fr



www.cartooningforpeace.org



www.defenseurdesdroits.fr

Le regard des dessinateurs de presse : Défendre nos droits, changer la loi !

La reconnaissance des droits des femmes en France et dans le monde est le résultat d'un long combat contre les inégalités sociales et économiques entre les sexes que créaient certaines lois et certaines traditions ancestrales.

Le rapport du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (HCDH) publié le 13 juin 2016, estime que dans le monde, les femmes seraient plus de 30% à subir des violences physiques, sexuelles ou morales. Contrairement à certaines idées reçues, les inégalités entre les femmes et les hommes ne se matérialisent pas uniquement dans les pays les moins industrialisés. On les retrouve à des degrés divers dans tous les pays du monde.



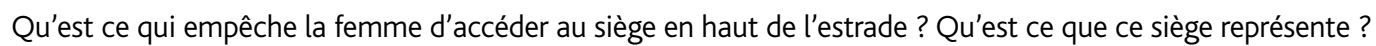


JiHO (FRANCE)

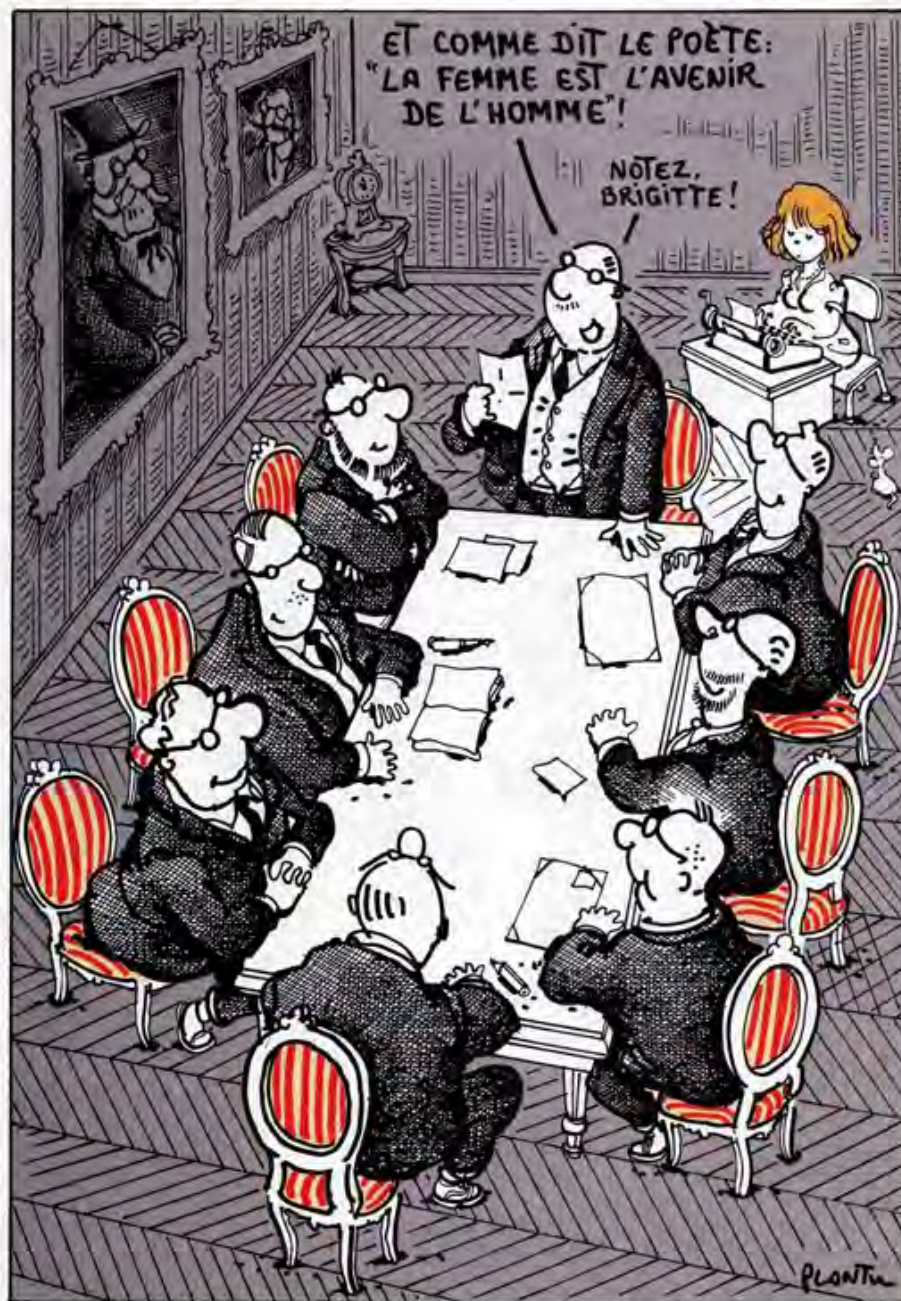
Décris le dessin et sa composition (opposition entre deux groupes).

Quel procédé humoristique est utilisé par Jiho dans ce dessin ? Que met-il en valeur ?

KROLL (BELGIQUE)



8 mars : Journée de la femme.



PLANTU

Choisis un dessin du panneau et associe-le au dessin de Plantu. Explique ton choix.

Biographies des dessinateurs

Beaunez



Dessinatrice de presse indépendante, **Catherine Beaunez** a collaboré à 80 journaux dont *Le Monde*, *Dagens Nyheter*, *le Nouvel Observateur*, *Le Point*, *Marianne* et *Causette*. Elle est aussi l'auteure de 5 albums d'humour traduits en plusieurs langues. Souvent censurée pour sa vision crue et féministe des rapports femmes-hommes, elle revendique sa place de femme critique dans un pays latin et conservateur, la France.

Jiho



Jiho se présente lui-même comme « dessinateur depuis le siècle dernier ». Il a travaillé pour *Siné Hebdo* et publie régulièrement pour plusieurs publications comme *CQFD*, *L'Echos des Savanes*, *Que choisir*, *60 millions de consommateurs*, *Micro Hebdo*, *Phosphore*, *Lien social*, *Marianne* et *Le Progrès Social*. Il a également publié de nombreux albums.

Kroll



Pierre Kroll est né en 1958 au Congo. Architecte et licencié en Sciences de l'environnement, il devient dessinateur indépendant dès 1985.

Depuis, on retrouve ses dessins dans d'innombrables périodiques et publications. Il est aujourd'hui le dessinateur attitré du quotidien belge *Le Soir* et de l'hebdomadaire *Ciné-Télé-Revue*, chroniqueur télé, il commente l'actualité tous les dimanches midi sur la RTBF et y dessine en direct dans *Mise au Point*, le débat politique hebdomadaire.

Il est aussi chroniqueur en radio dans une émission satirique chaque samedi matin sur *La Première*.

Il a reçu le Prix de l'humour vache en France en 1986 et le premier prix du Press Cartoon of Belgium en 2006, 2009 et 2012.

Il est par ailleurs l'auteur de plus d'une vingtaine de recueils aux éditions Renaissance du Livre.

Plantu



Plantu publie son premier dessin dans *Le Monde* en octobre 1972, sur la guerre du Vietnam. Il en illustre quotidiennement la une à partir de 1985. De 1980 à 1986, il collabore avec le journal *Phosphore* et publie dès 1991, une page hebdomadaire dans *L'Express*.

La même année, il obtient le « Prix du document rare » au Festival du Scoop d'Angers, pour avoir fait apposer sur le même dessin les signatures de Yasser Arafat et Shimon Peres, un an avant les Accords d'Oslo.

En 2006, Plantu et le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan (prix Nobel de la Paix en 2001) organisent à New York un colloque qui sera à l'origine de *Cartooning for Peace*, réseau qui, par sa Fondation à Genève et son association à Paris, défend la liberté d'expression des dessinateurs de presse dans le monde entier et qui regroupe à ce jour, 162 dessinateurs.

Il a publié plus de 60 recueils de ses dessins (*Le Monde éditions, Le Seuil*).

Suggestions de réponses

Pages 5 - dessin de Jiho

Décris le dessin et sa composition (opposition entre deux groupes).

Jiho a représenté deux groupes composés chacun d'un homme et d'une femme. À gauche, un groupe qui renvoie à des « européens » ou des occidentaux (peau claire, homme vêtu d'une chemise et d'une cravate, femme en jean...). En face d'eux se trouvent un homme en habit traditionnel oriental et sa femme dont le vêtement recouvre l'intégralité de son corps.

Quel procédé humoristique est utilisé par Jiho dans ce dessin ? Que met-il en valeur ?

Alors que l'homme occidental se sert de sa femme comme d'une chaise, il s'adresse, condescendant à l'autre homme, médusé : « Franchement, vous n'avez pas honte ? ». Le décalage entre son comportement et ses paroles entraîne un paradoxe qui amène le lecteur à sourire. Face à la supériorité que l'homme occidental pense posséder quant au traitement des femmes dans son pays, Jiho pointe l'absence d'égalité entre les femmes et les hommes en France. Celle-ci est peut-être moins visible que dans certains pays où les femmes doivent se voiler intégralement mais le jugement hâtif de cet homme face à une autre culture le rend ridicule. Le dessinateur Jiho souhaite insister sur l'existence d'inégalités entre les femmes et les hommes, à divers degrés, dans tous les pays du monde.

Page 6 - dessin de Kroll

Qu'est ce qui empêche la femme d'accéder au siège en haut de l'estrade ? Qu'est ce que ce siège représente ?

Sur ce dessin, la femme n'arrive pas à se hisser en haut de l'estrade et atteindre le siège car elle est ralentie par l'énorme dossier et les casseroles qu'elle porte dans ses bras. Elle est aussi attentive à ses enfants qui pleurent et se trouvent en bas de l'échelle, ce qui la fait hésiter à gravir les échelons. Ce siège représente un poste à responsabilité ou une « place enviable » dans le monde du travail.

Quelle figure de style utilise le dessinateur ? Que met-elle en valeur ?

Le dessinateur utilise une comparaison pour mettre en regard l'évolution de carrière des femmes et des hommes, en pointant les difficultés plus importantes que peuvent rencontrer les femmes dans leur vie professionnelle pour l'accès à des postes à responsabilité.